



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 10 DECEMBRE 2015

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Geneviève DEJEAN, Thierry DELTHEIL, Jean OLLER, Claude MERLI, Pierre BORJON, Michèle BERGOUGNOUX, Yasmina LOISEAU, Anne-Sophie GABET.

Absents excusés : Flavie TALOU-JAFFRENNOU, Jean-Louis SATTLER, Thierry Pouzergues

Secrétaire de séance : Anne-Sophie GABET

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2015

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 novembre 2015 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents, sans observation.

CIMETIERE : Point sur le dossier

Quatre architectes paysagistes vont être consultés.

Le montant du marché du cimetière s'élevant à plus de 50000 euros, les honoraires du SDAIL pour cette mission s'élèveront à environ 1450 euros, en plus de la cotisation annuelle.

Le SDEIL a envoyé le dossier de demande de subvention DETR à la commune.

CIMETIERE : Demande de subvention DETR

La demande de subvention DETR doit être faite pour le vendredi 18 décembre 2015.

Délibération : le conseil délibère et approuve à l'unanimité cette demande de subvention DETR.

CIMETIERE : Demande de subvention au Ministère de l'Intérieur (Programme budgétaire 122)

Le projet du cimetière pourrait bénéficier d'une subvention du Ministère de l'Intérieur au titre du programme budgétaire 122. Cette demande, à officialiser auprès de Mr. Gérard Miquel, portera sur un montant de 6000 euros soit environ 10% du montant hors-tax des travaux.

Délibération : le conseil délibère et approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur.

ACQUISITION MATÉRIEL INFORMATIQUE : Demande de subvention DETR

L'école communale a besoin de se rééquiper en matériel informatique. Un devis pour 5 ordinateurs portables et 1 PC d'occasion, a été obtenu pour un montant de 1428,21 euros hors-tax.

Cet équipement peut bénéficier d'une subvention DETR à hauteur de 80%.

Délibération : le conseil délibère et approuve à l'unanimité cette demande de subvention DETR.

PERSONNEL COMMUNAL : Modifications du tableau des effectifs

Le conseil municipal doit délibérer sur le changement de grade de Monsieur Bruno de Lapize pour lui permettre de passer d'adjoint technique de 1^{ère} classe à adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Délibération : le conseil délibère et approuve à 2 voix pour (dont celle du Maire), 2 voix contre et 4 abstentions, le changement de grade de Monsieur Bruno de Lapize.

FINANCES : Décisions Modificatives Budgétaires - Budget Principal

Le compte 6419 est excédentaire de 4140 euros suite aux versements des indemnités journalières des employés communaux pour l'année 2015.

En revanche, des dépenses imprévues nécessitent d'abonder le compte 60612 de 1500 euros, le compte 61522 de 1000 euros, le compte 6288 de 900 euros et le compte 6218 de 600 euros.

Délibération : le conseil délibère et approuve à l'unanimité les décisions modificatives budgétaires précisées ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

- **Congé longue maladie de Madame Catherine Marty** : La demande de poursuite du congé longue maladie de Mme Catherine Marty sera examinée mi-janvier en commission.
- **Dossier AVAP** : Une réunion avec Monsieur Casteran de la DDT a eu lieu au sujet de questions d'urbanismes. Le PLU devra peut-être faire l'objet d'une révision du fait de la présence de la carrière en zone naturelle (N). De plus, il étudie l'éventualité d'incohérences entre le règlement de la ZPPAUP et le PLU. Dans tous les cas, il est nécessaire d'engager la procédure de transformation de la ZPPAUP en AVAP. La consultation des architectes pour cette transformation est lancée.
- **Ecole** : La mairie relance la demande de devis auprès de Monsieur Conduché pour les travaux du préau de l'école. De plus, un comité de pilotage pour le PEDT aura lieu de 15 décembre à Flaujac-Poujols.
- **Vœux de la municipalité** : Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche 24 janvier 2016 à la salle des fêtes de la commune.
- **Illuminations de Noël** : la commune alloue un budget de 100 à 200 euros pour l'achat de nouvelles illuminations de Noël qui seront posées le 14 et/ou le 15 décembre.
- **Modernisation de l'éclairage public** : Une visite du village de St Sulpice qui s'est récemment équipé en LED 35 Watts, est envisagée.